

Homoparentalité : l'appel des Adoptés



Article rédigé par *Antoine Besson*, le 13 octobre 2012

Association loi 1901 qui œuvre pour la défense des droits des personnes adoptées présente dans une dizaine de régions de France, l'association Les Adoptés a récemment commandée à l'IFOP un sondage sur l'opinion des Français face à l'éventuelle légalisation de l'adoption par des couples homosexuels.

Une initiative dont les résultats vont à l'encontre des préjugés communs. « Le droit à l'adoption pour les couples homosexuels semble, selon différentes études récentes, diviser les Français » explique l'association dans un communiqué récent. Pourtant le sondage réalisé par l'IFOP pour l'association [\[1\]](#) fin septembre 2012 « confirme une grande réticence de l'opinion ».

Dans le cadre de ce sondage, 969 personnes représentatives des Français ont été invitées à se prononcer sur « le principe qui, selon eux, doit être garanti prioritairement dans le cadre de ce débat de société ». 63 % des personnes interrogées répondent « qu'il faut que les enfants puissent avoir un père et une mère » tandis que 34 % affirment « qu'il faut que les couples homosexuels puissent adopter des enfants ».

On pourrait arguer dans un tel contexte politique qu'il ne s'agit là que d'un sondage de plus. Aujourd'hui plus que jamais, les français se méfient de ce que l'on peut faire dire aux études et aux chiffres. Ce n'est donc pas tant le sondage qui est important mais bien plus la démarche de cette association. En effet, qui mieux que ces personnes adoptées peuvent mettre en garde le gouvernement contre une réforme qui risque de fragiliser le système et sera sans doute à l'origine de davantage de discriminations que d'égalité ?

Aujourd'hui, l'association *Les Adoptés* veut « attirer l'attention des pouvoirs publics sur le sort et la fragilité des personnes adoptées. » Sa présidente, AnneBéatrice Truchi, témoigne : « *Depuis quelques années, des réformes importantes se préparent pour modifier en substance le droit de l'adoption. Beaucoup d'interlocuteurs s'expriment autour de nos berceaux. Mais le besoin de l'enfant adopté, personne ou presque n'y prête attention. Nous, avec nos fragilités et nos traversées difficiles de l'enfance et de l'adolescence, nous, avec notre cheminement particulier pour construire notre identité, nous, personnes adoptées d'ici et d'ailleurs, voulons aujourd'hui prendre la parole et défendre le droit des adoptés.* »

La mobilisation contre ce projet gouvernemental de ces hommes et ses femmes familiers des écueils de l'adoption est un signe à ne pas prendre à la légère. Un signe que l'absence de débat public sur ce sujet préoccupe les Français. Mais aussi le signe que derrière une idée apparemment généreuse, le gouvernement fait surtout preuve de démagogie. Sinon pourquoi empêcher le débat et presser autant les choses ? Pourquoi ne pas prendre le temps d'une réelle concertation nationale ? Le sujet n'en vaut-il pas la peine ? N'y a-t-il pas de nombreux paramètres complexes à prendre en compte comme la définition réelle et contemporaine du foyer ou de la famille, l'existence ou non d'un « droit à l'enfant », les besoins très particuliers des enfants abandonnés – comme le souligne l'association Les Adoptés ? L'Etat oublie-t-il que lorsqu'il parle d'adoption, il se réfère à des enfants qui ont déjà subi un premier traumatisme d'une grande violence à travers l'abandon ? N'a-t-il pas conscience que dans ces cas là, la stabilité de la famille d'accueil à tous points de vue est un élément essentiel ?

Alors qu'un projet de loi sera à l'étude au conseil des ministre à la fin du mois, l'association Les Adoptés demande que « la parole soit enfin donnée aux premiers concernés, les personnes adoptées, avant toute décision dans la précipitation, bouleversant les conditions même de l'adoption. »

Sur le site de l'association (www.lesadoptes.org), de nombreux adoptés ont témoigné de leur « traversée difficile de l'enfance et de l'adolescence, de leur cheminement de vie particulier pour construire leur identité. Les membres de l'association soulignent la discrimination qu'une telle loi instaurerait contre les enfants adoptés visàvis des autres enfants : l'Etat organiserait lui-même un système privant des enfants d'un papa ou d'une maman » explique l'association dans son communiqué.

Lara Carbery, porteparole de l'association, affirme : « *Il serait terriblement injuste visàvis des enfants adoptés de leur enlever ces repères structurants essentiels que sont un papa et une maman, car l'amour ne suffit pas, il nous faut la richesse de chacun d'eux et leur complémentarité. Je demande donc à Madame Taubira de stopper ce projet de loi au nom de tous les adoptés. N'imposez pas, Madame, des inégalités entre enfants en attente d'adoption. Ne privez pas délibérément certains enfants d'un papa et d'une maman* ».

[1] Sondage réalisé par l'IFOP pour l'association *Les Adoptés* du 27 au 28 septembre 2012 auprès d'un échantillon de 969 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.